

La comparaison n'est pas une figure de rhétorique

HABIB GHARBI¹
habib.gharby@gmail.com

Introduction

La comparaison est un fait de langue très difficile à aborder de par la diversité des moyens d'expression dont il dispose. De plus, plusieurs phénomènes, partageant avec lui les mêmes configurations grammaticales, se trouvent arbitrairement traités comme des comparaisons, ce qui accentue l'ambiguïté et aggrave les confusions dans l'analyse. La comparaison est habituellement définie comme une opération de l'esprit qui consiste à confronter des entités du monde afin de percevoir leurs rapports (ressemblance ou dissemblance). Ce fait de langue correspond initialement à un raisonnement logique et la confrontation suggérée n'est autre qu'un processus mental et naturel chez les êtres humains se trouvant face à des entités favorables à la confrontation, ou autrement dit, semblables (présentant des aspects identiques mais par ailleurs différents). Comment peut-on, en prenant en considération la nature référentielle des comparandes, se rendre compte de l'existence de deux types de comparaisons bien distincts ?²

La nature référentielle des comparandes

Considérons ces deux phrases comparatives :

- « *Je pense comme vous sur l'événement présent* » (Lamartine, *Correspondance générale*)
- « *Il pense comme un cochon !* » (Ionesco, *L'Impromptu de l'Alma*)

Nous sommes face à deux phrases comparatives quasi identiques au niveau grammatical, constituées d'un sujet, d'un verbe et d'un complément du verbe :

« Je / pense / comme vous »

« Il / pense / comme un cochon »

Au niveau de l'opération linguistique, ces deux unités textuelles correspondent à des comparaisons complètes (motivées) puisqu'elles présentent les quatre éléments requis :

- un thème (Je/ Il)
- un phore (Vous/ un cochon)
- un motif prédicatif (penser)
- un marqueur comparatif (comme)

Bien que la structure grammaticale comparative soit la même, ces deux phrases ne relèvent pas d'une même démarche analogique. Si l'on prend en considération la nature référentielle des comparandes, on se rend aussitôt compte que, face à des thèmes humains (je/ il), on a fait intervenir deux phores relevant de deux catégories référentielles différentes. Il s'agit respectivement de « vous », qui dénote un phore humain en correspondance avec le thème « je », humain aussi, et « un cochon », qui est un phore animal en contradiction avec le

¹ Université Paris-Sorbonne, Ecole doctorale V « Concepts et langages » (ED 0433), Paris, France.

² « Comparandes » : terme faisant écho au latin « comparandum » et désignant le couple « thème » et « phore ».

thème humain « il ». Ce conflit ontologique fait que ces deux phrases ne peuvent plus être considérées et analysées d'une façon identique : elles ne présentent pas un même rapport de ressemblance.

« Il pense comme un cochon » signifie certainement que la personne désignée par « il » « ne pense pas réellement comme un cochon » mais plutôt qu'« elle pense d'une manière malpropre, perverse... », selon les connotations qui se rattachent au mot « cochon » dans la sphère socioculturelle concernée. Il est donc nécessaire de prendre en considération la situation d'énonciation qui nous permet, au bout du compte, de décider de l'interprétation la plus adéquate.

Par contre, « Je pense comme vous » veut dire que le locuteur « je » « pense réellement » de la même manière que l'interlocuteur « vous », c'est-à-dire qu'ils ont les mêmes idées et les mêmes avis, notamment « sur l'événement considéré ».

Ainsi, repérons-nous déjà entre ces deux phrases une opposition flagrante entre réel et imaginaire, entre logique et illogique, opposition qui est due à la nature référentielle du phore. Ces observations générales nous amènent alors à faire intervenir d'autres niveaux d'analyse, notamment extralinguistiques.

Un problème terminologique

La plupart des linguistes (Cohen, 1968 ; Bouverot, 1969 ; Groupe μ , 1970 ; Mazaleyrat et Molinié, 1989, Cazelles, 1996 ; Desmets, 1998) ne semblent pas reconnaître la différence qui sépare les deux phrases précédemment analysées et les désignent indifféremment par « comparaison ». Cette confusion est due non seulement à l'absence de limite formelle entre ces deux opérations de la ressemblance mais aussi à la perte de la distinction gréco-latine entre la « comparatio » et la « similitudo » établie depuis Aristote (*Rhétorique III, Poétique, Les Parties des animaux*).

Toutefois, il faut signaler que certains linguistes ont été sensibles à cette différence et ont attribué différentes appellations à la comparaison et à la similitude afin de les distinguer tout en mettant l'accent sur l'aspect littéral ou non littéral, figuré ou non figuré de l'une et de l'autre. Tamba Mecz (1981), en l'occurrence, désigne les comparaisons par « de simples expressions comparatives » et les similitudes par « des tours comparatifs figurés ». Reboul (1991), quant à elle, dénomme les premières « comparatives littérales », et les deuxièmes « comparatives non littérales ».

Mais d'une façon générale, nous ne disposons, en français, que d'un seul mot pour désigner ces deux opérations différentes à savoir « comparaison ». Cet embrouillement a de graves répercussions sur le traitement de la ressemblance et de l'analogie dans la langue : c'est ce qui explique, sans doute, le peu de travaux portant sur la « comparaison » ainsi envisagée et leur aspect essentiellement contradictoire aussi bien au niveau grammatical (la comparaison est souvent traitée dans des chapitres disparates dans les ouvrages de grammaire) qu'aux niveaux stylistique et rhétorique (la comparaison est envisagée comme une figure à côté de sa concurrente la métaphore qui est d'ailleurs considérée comme stylistiquement supérieure).

La comparaison ne trouve donc sa place ni du côté de la grammaire ni de celui de la rhétorique. Il faudra bien se demander si une phrase comme : « Vous êtes comme moi, aussi éberlués » (Genet, *Les Bonnes*) constitue bien une figure.

C'est Le Guern (1973 :52) qui s'est rendu compte que « le mot même de comparaison fournit un outil mal commode et son ambiguïté gêne parfois le grammairien ». Ce linguiste a mis l'accent sur une distinction capitale qui a été perdue aux cours des siècles. Etant donné que les mêmes structures formelles permettent d'exprimer des rapports sémantiques totalement différents et dans une perspective de clarté et de précision, Le Guern propose de

remettre en usage la terminologie classique de « similitude » qui servait pour traduire la « similitudo » latine, en rappelant que « la langue du XVII^{ème} siècle se servait du mot similitude pour traduire le latin *similitudo* et évitait ainsi toute confusion » (*Idem*, 53). Toutefois, Le Guern se limite à des problèmes terminologiques et restreint l'opposition entre la comparaison et la similitude à la notion de quantité pour la première et à celle de qualité pour la seconde. Or, ce que j'essaie de montrer dans cet article, c'est que la distinction entre comparaison et similitude est loin d'être fondée sur cette opposition entre quantité et qualité mais plutôt sur le problème de l'ontologie et la définition de l'homogène, c'est-à-dire sur la nature référentielle des comparandes mis en jeu.

Le niveau rhétorique nous montre que la langue, loin d'être renfermée sur elle-même, dispose d'un extérieur, autrement dit elle s'ouvre sur l'ontologique qui ne doit pas être négligé et avec lequel il serait indispensable de mettre en relation les différentes phrases de la langue, notamment les phrases comparatives. En réalité, il faut préciser que la langue ne se contente pas de traduire l'extralinguistique, c'est-à-dire la réalité, en mots et en phrases, mais elle permet aussi de construire, en articulant syntaxe et lexique, une infinité de phrases n'ayant rien à voir avec la réalité, telles que celle d'Ionesco (« Il pense comme un cochon ») et beaucoup d'autres encore plus insolites. C'est là où réside le pouvoir créateur de la langue.

Comparaison et similitude

Les phrases prennent alors toute leur signification en s'articulant autour d'une ontologie et l'étude du sens se fait selon plusieurs étapes en partant du niveau grammatical pour arriver aux niveaux stylistique et rhétorique, de telle sorte que la totalité des niveaux d'analyse, aussi bien linguistiques que non linguistiques, se trouvent sollicités. Le texte se construit sans la moindre prise en considération de la réalité, ce qui nous oblige d'envisager l'extérieur de la langue afin de parfaire l'analyse.³ Comme le dit Prandi « si la grammaire veille à ce que les expressions complexes soient bien construites et signifiantes, notre conscience ontologique veille à ce que les contenus complexes des expressions signifiantes soient cohérents » (1992 :56).

La prise en compte de la totalité des niveaux d'analyse nous permet de nous rendre compte de l'existence d'une comparaison littérale « Je pense comme vous » qui s'interprète de manière propre pour laquelle on maintient la terminologie de « comparaison », et d'une comparaison figurée « Il pense comme un cochon » qu'on appelle désormais « similitude », toutes les deux relevant de la pensée de l'analogie et de la ressemblance.

Je définis alors la comparaison comme une opération de confrontation entre un thème et un phore (de même ordre référentiel) visant à souligner des ressemblances ou des dissemblances entre eux. Il s'agit de comparer la possession de la propriété chez ces comparandes. L'important est donc le constat qu'on tire à travers la confrontation : soit une identité (égalité) soit une différence (inégalité). La comparaison relève donc du constat, c'est le résultat d'une perception.

Dans un exemple comme : « Je pense comme le peuple et je parle comme le peuple » (Hugo, *L'intervention*), le locuteur affirme une ressemblance de fait : « La manière de penser et de parler du locuteur ressemble à celle du peuple ».

Dans la comparaison, les comparandes confrontés doivent relever absolument d'un même domaine référentiel, autrement dit, ils doivent être homogènes. On compare ainsi le comparable ou encore le semblable : on affirme une ressemblance de fait que l'on constate par nos sens ce qui signifie qu'on est bien dans le préconstruit, le réel, dans la mesure où les

³ Prandi (1992 : 38) affirme qu'« une langue peut être envisagée comme un réservoir des structures formelles virtuelles, grammaticales et lexicales, qui rendent possible la construction de contenus complexes (cf. Saussure). Avec la construction et la mise en circulation d'expressions signifiantes complexes, cependant, le dispositif linguistique est obligé de se projeter hors de lui-même, et de s'engager dans une interaction fonctionnelle avec un univers structurellement étranger ».

comparandes existent et partagent une multitude de points communs qui imposent leur confrontation.

On peut même dire que la comparaison, par opposition à la similitude inventive, n'est qu'une constatation anodine et ordinaire qui ne demande pas un effort intellectuel considérable. Danon-Boileau et Morel la considèrent d'ailleurs comme « l'opération la plus commune de la pensée » (1995 :5). Le phore de la comparaison s'impose donc de lui-même face au thème. Ce n'est pas le locuteur qui le cherche ou qui le choisit en puisant dans son imagination ou dans le réservoir de phores tout-prêts partagés par la communauté linguistique à laquelle il appartient. Le locuteur ne fait qu'enregistrer la réalité dans le cadre d'une opération logique de perception et de mesure.

En revanche, la similitude représente une opération de rapprochement entre un thème et un phore appartenant à des domaines référentiels différents, autrement dit entre des comparandes hétérogènes dont l'association est ontologiquement inadmissible. Il s'agit d'un rapprochement de deux domaines extrêmement éloignés, conflictuels. On est alors de plain-pied dans le construit puisque la similitude invente une homogénéité nouvelle entre ces comparandes disparates, laquelle se construit essentiellement grâce au discours et à la syntaxe.

Le but d'une similitude ne consiste pas vraiment à identifier des ressemblances ou des dissemblances entre les comparandes, comme c'est le cas dans la comparaison, mais plutôt à mettre en évidence la propriété chez le thème en faisant appel à une représentation typique, le phore, qui permet de créer une fiction de ressemblance permettant d'éclairer le thème qui se trouve, dans ce cas, très privilégié. Il se crée ainsi une représentation nouvelle de la propriété.

Le phore est alors choisi, imaginé, recherché parmi les entités qui possèdent plus ou moins par excellence la propriété sur laquelle porte la similitude. Ce choix dépend intimement de la subjectivité du locuteur qui peut selon les cas :

- Soit recourir à un phore original, voire inédit, plus ou moins surprenant:

« Je me débats sous ta puissance,
Je fuis, je crains que ta présence
N'anéantisse un cœur mortel,
Comme un feu que la foudre allume,
Qui ne s'éteint plus, et consume
Le bûcher, le temple, et l'autel. » (Lamartine, *Méditations poétiques*)

- Soit puiser dans les phores éculés, voire dans les clichés : « Cette femme était belle comme un jour de noces, mignonne comme une jeune chatte » (Balzac, *Le Médecin de campagne*) ; « Je vais me faire belle comme un astre ! » (Zola, *Le Rêve*).

C'est surtout lorsque la similitude est personnelle et innovante qu'il devient plus légitime de parler d'un acte de création sémantique, contribuant à la naissance de la propriété. Le locuteur, afin de mettre l'accent sur une propriété, construit de nouvelles images très subjectives, jamais perçues représentant pour lui un idéal illustratif de cette propriété en jeu dans la similitude. D'après Danon-Boileau et Morel (1995 : 12), « dire d'une chose qu'elle est comme une autre, c'est aussi lui donner un nouveau nom ».

La similitude est une opération fondée sur la fiction et l'imagination, on parle même parfois de « figure par imagination » où l'on compare l'incomparable.

Dans « Il pense comme un cochon ! » (Ionesco, *L'Impromptu de l'Alma*), on pose une identité fictive entre la manière de penser de « il » et celle, imaginaire, du « cochon ». Autrement dit, « la manière de penser de 'il' ressemble à celle que pourrait avoir 'un cochon', s'il pensait », chose impossible, comme on le sait.

Dans certains cas, la similitude, notamment celle sans motif prédicatif, peut frôler l'hermétisme puisque, de prime abord, le récepteur ne peut cerner aucun point commun entre les comparandes hétérogènes associés. Dans ce cas, la similitude peut être rapprochée de l'énigme que Marmontel présente comme une « définition des choses en termes vagues et obscurs mais qui tous réunis désignent exclusivement leur objet commun et laissent à l'esprit le plaisir de deviner » (2005 : 447). La similitude hermétique, tout comme l'énigme, représente alors un jeu pour l'esprit. C'est d'ailleurs un peu le cas de toutes les figures qui reposent sur l'analogie, et plus particulièrement celui de la métaphore.

Le tableau qui suit résume les principales différences entre la comparaison et la similitude :

	Comparaison	Similitude
Origine	Perception/ réel	Imagination/ fiction
Type de l'opération	Confrontation de comparandes	Rapprochement de comparandes
Objectif	Mesurer le degré de possession de la propriété chez les comparandes (mesure) ou les comparer qualitativement de manière globale : constat de ressemblance ou de dissemblance.	Mise en évidence de la propriété chez le thème grâce au phore.
Type des comparandes	Homogènes (un seul domaine impliqué)	Hétérogènes (association de deux domaines disparates)
Nature de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> - Le préconstruit : on enregistre la réalité. - Linguistique - Constat de ressemblance 	<ul style="list-style-type: none"> - Le construit : naissance de la propriété. - Ontologique - Fiction de ressemblance

La comparaison et la similitude représentent alors deux opérations très différentes bien qu'elles soient identiques au niveau formel. Leur différence ne peut s'expliquer que par la prise en compte du niveau extralinguistique, celui de la référence.

La symétrie dans la similitude

Dans la comparaison, et d'une manière générale, les comparandes établissent une relation de symétrie par rapport au référent, autrement dit, ils fonctionnent tous les deux comme des repères référentiels et effectuent, chacun, un acte de référence puisqu'ils renvoient à des dénotatum reconnaissables dans une situation énonciative donnée.

Ainsi « A est comme B » équivaut à « B est comme A » :

« Un loup est comme un chien » équivaut à « un chien est comme un loup ».

« Une encyclopédie est comme un dictionnaire » équivaut à « un dictionnaire est comme une encyclopédie »

Dans la similitude, la relation des comparandes par rapport au référent n'est pas symétrique. On parle alors d'une dissymétrie référentielle dans la mesure où la relation de

similitude implique une orientation qui va systématiquement du thème au phore, ce qui correspond d'ailleurs à l'ordre des mots dans la phrase, puisque le thème précède habituellement le phore. Ces comparandes ne sont donc pas interchangeables et leur permutation rend la phrase inacceptable puisque le rapprochement perd de sa pertinence :

« Une mine d'or est comme un livre » (cf. « Un livre est comme une mine d'or »)

« Un trésor est comme une femme » (cf. « Une femme est comme un trésor »)

Dans certains cas, la permutation des comparandes peut aboutir à des phrases complètement opposées :

« Ce chirurgien est comme un boucher » : similitude péjorative.

« Ce boucher est comme un chirurgien » : similitude appréciative.

Ces deux similitudes ne sont pas équivalentes : bien que les sèmes partagés par le thème et le phore soient identiques, la représentation qui en résulte est complètement différente.

Dans la similitude, le phore intervient dans la phrase selon une modalité autre que dans la comparaison. Non seulement, il introduit la visée subjective de l'énonciateur, mais aussi il n'est pas nommé pour référer mais pour ressortir certaines de ses propriétés. Dans la comparaison, le phore reste référentiellement homogène voire déictique : « Tu ne peux pas nier que toutes tes amies sont beaucoup moins distinguées que toi » (Anouilh, *La Sauvage*).

Dans la similitude, le phore reçoit un traitement référentiel plus complexe : il s'agit d'un niveau quasi métalinguistique où le référent est divisé en traits sémantiques fragmentaires. L'interprétation est du ressort du lecteur qui ne doit pas chercher à trouver un élément repérable, désignable dans le réel, mais il doit sélectionner dans des éléments associés culturellement à un signifié. Dans « Achille est fort comme un lion », le « lion » est tout sauf réel. Le récepteur n'a pas besoin d'avoir rencontré un lion pour accepter la similitude.

Par ailleurs, on peut aussi dire que la comparaison introduit un actant grammatical supplémentaire. Ce dernier, dont il a été certainement question auparavant dans le contexte, joue un rôle dans l'action. En revanche, la similitude introduit un qualifiant qui vient se greffer dans le contexte et qui ne joue aucun rôle dans l'action. Ce n'est, selon Le Guern, qu'une « image » (1973 :53).

La dissymétrie entre le thème et le phore est alors le résultat d'une similitude qui rapproche un domaine d'un autre, défini généralement comme parangon, et ceci à des fins de valorisation ou de dévalorisation. Le phore constitue ainsi un point de référence qui permet de situer le thème.

Les sèmes communs aux comparandes

Afin d'être confrontés dans le cadre d'une comparaison ou rapprochés dans le cadre d'une similitude, les comparandes doivent partager des points communs justifiant l'appariement. Toutefois, le nombre et la nature de ces sèmes partagés varient d'une opération à l'autre.

Dans la comparaison, le thème et le phore partagent plusieurs sèmes communs au-delà de celui exprimé par la propriété correspondant au motif prédicatif. Ces sèmes, saillants pour le thème comme pour le phore, représentent des caractères évidents rentrant dans la définition même des comparandes et justifiant leur confrontation : « Les encyclopédies sont (alphabétiques, grandes, à visée de complétude...) comme les dictionnaires ».

Cette multitude de sèmes partagés a pour conséquence l'aspect symétrique des comparaisons. Comme nous l'avons vu, une permutation des comparandes est tout à fait possible et n'engendre aucun effet d'étrangeté. Ainsi, hors contexte, l'inversion n'altère ni la valeur de vérité de la comparaison (niveau logique), ni son interprétation (niveau sémantique).

Dans la similitude, les comparandes ne partagent quasiment aucun sème commun à part celui qui est imposé par la propriété correspondant au motif prédicatif si jamais il est

explicité. Ce sème commun créé par la similitude n'est en général saillant que pour l'un des comparandes, à savoir le phore. Pour le thème, ce sème est nécessairement marginal : « Pâles toutes les deux, toutes les deux craintives, frêles comme un roseau » (Musset, *A quoi rêvent les jeunes filles*).

Dans cette similitude, on rapproche « les jeunes filles » du « roseau » autour de la qualité « être frêle ». Cette qualité est existante chez « les jeunes filles » mais elle n'est pas aussi saillante que chez « le roseau » pour lequel elle est définitoire. La qualité de fragilité est alors saillante pour le phore « roseau » et marginale ou accidentelle pour le thème « les jeunes filles ».

Il en résulte la dissymétrie de la similitude dont on ne peut pas permuter les comparandes sans engendrer une altération importante dans la phrase au niveau interprétatif. Ceci éclaire un aspect particulièrement intéressant des similitudes qui s'applique aussi aux métaphores *in praesentia* : à partir d'un caractère principal du phore, ces deux figures réussissent à mettre en valeur un caractère marginal du thème.

Pour tout dire, dans la comparaison, la propriété en jeu est considérée dans ses détails puisqu'elle est partagée par des entités homogènes. Si l'on prend, en l'occurrence, la qualité de la beauté humaine, on remarque qu'elle est caractérisée par certains détails (taille, silhouette, traits du visage, cheveux, peau, ...) comme c'est le cas pour la beauté végétale (couleur, odeur, fraîcheur, forme, fragilité...). Ces détails représentent des critères comparatifs permettant d'affirmer, après examen, si le thème ressemble ou pas au phore.

Par contre, dans la similitude, la propriété en jeu est considérée dans sa globalité puisque les comparandes hétérogènes ne peuvent pas la partager dans ses détails, la beauté humaine, en l'occurrence, étant différente de la beauté végétale. C'est ce qui explique d'ailleurs le fait que la similitude s'exprime plus fréquemment sous la forme de la comparaison globale que sous celle de la comparaison scalaire car celle-ci, étant une opération de mesure, oblige à considérer la propriété dans ses particularités et à être plus minutieux dans la confrontation.⁴ Lorsqu'on rapproche la beauté humaine de la beauté végétale dans le cadre d'une similitude, on ne peut plus prendre en considération les détails de cette qualité mais seulement la considérer dans sa généralité.

Dans des contextes différents, il est même très fréquent de choisir un même phore pour des propriétés différentes voire contradictoires : « Phoebé était froide comme la lune dont elle porte le nom » (Gautier, *Mademoiselle de Maupin*)

« Et puis tu mets sur mon cœur/Ton œil doux comme la lune » (Baudelaire, *Le Fleurs du Mal*).

Dans ces deux exemples, le même phore « lune » sert à mettre en évidence deux qualités tout à fait différentes à savoir : « être froid » et « être doux ». D'ailleurs, on retrouve aussi, chez le même poète, l'emploi du phore « lune » pour souligner la qualité de « froideur » : « Et je te donnerai, ma brune,/Des baisers froids comme la lune » (Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*)

Les limites entre comparaison et similitude

Aussi différentes qu'elles soient, la comparaison et la similitude ne doivent pas pour autant être conçues comme deux classes radicalement distinctes qui ne partagent seulement que les constructions grammaticales.

Si l'on observe bien ces deux opérations, on remarque qu'elles établissent des rapports très compliqués et la limite qui les sépare peut parfois être difficile à définir.

⁴ La comparaison scalaire est celle qui évalue la propriété en se fondant sur les échelles sémantiques de la langue (égalité ou inégalité). La comparaison globale, quant à elle, ne fait pas intervenir les échelles de la langue et constate la ressemblance ou la dissemblance dans sa globalité, sans la mesurer.

A vrai dire, il existe des comparaisons partiellement figuratives et des similitudes partiellement littérales.

Considérons cet exemple : « Monseigneur te parle comme un père pour sauver ta misérable âme et tu as le front de lui dire que tu lui pardonne ? » (Anouilh, *L'Alouette*).

De prime abord, nous pouvons interpréter cet exemple comme un cas de comparaison puisque nous sommes face à des comparandes homogènes (thème : « Monseigneur »/ phore : « un père ») et la manière de parler d'un père s'interprète en relation avec l'expérience du monde. Cependant cette construction, difficilement réversible, ne vérifie pas la symétrie distinctive de la comparaison : « Un père te parle comme Monseigneur »

En raison du déterminant indéfini, le groupe nominal « un père », à droite de « comme », ne désigne pas un référent précis, comme c'est le cas dans une comparaison, mais un modèle qui actualise certaines de ses propriétés, à savoir « la manière de parler ». L'emploi du conditionnel améliorerait l'acception : « Un père te parlerait comme Monseigneur ».

Par ailleurs, en définissant la similitude, j'ai précisé qu'elle consiste à rapprocher des comparandes hétérogènes, c'est-à-dire relevant de deux domaines disparates, en l'occurrence le domaine humain et le domaine animal ou végétal. Toutefois, il arrive que certains exemples, mettant en jeu des comparandes homogènes et relevant d'un même domaine référentiel, s'interprètent plutôt comme des similitudes :

Il regarde l'entrée de la grotte avec une jubilation mêlée de peur, comme un enfant que le sein de sa nourrice terrifie (Caludel, *L'Endormie*)

Durant quinze ans, je thésaurisai comme un avare (Gide, *Les Nourritures terrestres*)

Et puis je n'ai pas réussi, je ne continuerai à vivre que pour l'amusement, comme un enfant, comme un bohémien (Fournier, *Le Grand Meaulnes*)

Observons les comparandes présents dans ces différents exemples :

- « il »/ « un enfant »
- « je »/ « un avare »
- « je » / « un enfant », « un bohémien »

Il est indéniable que 'il', 'je', 'un enfant', 'un avare' et 'un bohémien' appartiennent à un même domaine référentiel, celui des êtres humains. Pourtant, dans ces exemples, les comparandes ne sont pas considérés comme étant de même ordre référentiel. Les phores, présentés tous comme des SN composés d'un déterminant indéfini et d'un nom au singulier, s'apparentent plutôt à des modèles.

Ce n'est pas l'appartenance au domaine humain qui est en jeu dans ces associations, mais plutôt l'âge (adulte vs enfant) ou certaines qualités (avare) ou appartenances (bohémien) humaines.

Ce problème peut d'ailleurs s'expliquer par la sémantique : « Elle se fit une raie sur le côté de la tête et roula ses cheveux en dessous comme un homme » (Flaubert, *Madame Bovary*).

Les comparandes sont ici homogènes puisqu'ils dépendent d'un même domaine référentiel. Or, ils permettent d'exprimer une similitude et non une comparaison. La distinction entre sème générique et sèmes spécifiques nous permet de comprendre cet exemple : il s'agit d'une similitude lorsqu'on est en présence de deux sémantèmes qui se distinguent par un sème spécifique.

Dans l'exemple précédent, « elle » et « un homme », ayant un même sème générique /être humain/, s'opposent par leurs sèmes spécifiques : /sexe féminin/ pour « elle » et /sexe masculin/ pour « un homme ». C'est sur cette opposition que se fonde la similitude : « La manière de se coiffer de 'elle' est comparée à celle d'un homme ».

Conclusion

Le concept de comparaison est mal défini et extrêmement confus, il nécessite pour être traité le balayage de la totalité des niveaux de l'analyse linguistique. La prise en compte du niveau référentiel montre la présence de deux types de comparaison très différents : l'une trouve toute son ampleur dans le domaine de la grammaire et l'autre représente une figure de rhétorique ce qui oblige à les dissocier afin d'éviter les contradictions dans l'analyse. Cette tâche est assurée par la réhabilitation de la notion de « similitude », terme faisant écho à la terminologie latine de « similitudo » et désignant à l'origine un phore tiré d'un domaine complètement hétérogène au thème.

Références

- ARISTOTE (1956), *Les Parties des animaux*, texte établi et traduit par Pierre Louis, Paris, Les Belles Lettres
- ARISTOTE (1961), *Poétique*, texte établi et traduit par J. Hardy, 3^{ème} édition, Paris, Les Belles Lettres
- ARISTOTE (1973), *Rhétorique*, Livre III, texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, Paris, Les Belles Lettres
- BOUVEROT, Danielle (1969), « Comparaison et métaphore », *Le Français Moderne*, 37(2,3 et 4), p.132-147, 224-238 et 301-346
- CAZELLES, Nicolas (1996), *Les comparaisons du français*, Paris, Belin
- COHEN, Jean (1968), « La comparaison poétique : Essai de systématique », *Langages*, 12, p.43-51
- DANON-BOILEAU, Laurent et MOREL, Mary-Annick. (1995), « La comparaison », *Faits de Langues*, 5, p.5-12
- DESMETS, Marianne (1998), « Identification de deux constructions en comme : causalité et comparaison » *Linx*, 39, 2, p89-118
- GROUPE μ (1970), *Rhétorique générale*, Paris, Larousse
- LE GUERN, Michel (1973), *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse.
- MARMONTEL, Jean-François (2005), *Éléments de littérature*, Paris, Édition moderne chez Desjonquères, présentée, établie et annotée par Sophie Le Ménahèze. [1787]
- MAZALEYRAT, Jean et MOLINIE, Georges (1989), *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF
- PRANDI, Michèle (1992), *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, Minuit
- REBOUL, Anne (1991), « Comparaisons littérales, comparaisons non littérales et métaphores », *Tranel*, 17, p.75-96.
- TAMBA-MECZ, Irène (1981), *Le Sens Figuré*, Paris, PUF.

DANON-BOILEAU Laurent, Morel M-A. (1995), « La comparaison », in *Faits de Langues*, n°5.p. ???
Gardes Tamine J., (2011a), *Pour une nouvelle théorie des figures*, Paris, PUF. Não é citado no texto ; referências não é bibliografia

LE GUERN, Michel (1973), *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse.

MARMONTEL, Jean-François (2005), *Éléments de littérature*, Paris, Édition moderne chez Desjonquères, présentée, établie et annotée par Sophie Le Ménahèze. [1787]

PRANDI Michele (1992), *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, Minuit.

REBOUL, Anne (1991), « Comparaisons littérales, comparaisons non littérales et métaphores », in *Tranel*, n°17 , p.75-96.

TAMBA-MECZ, Irène (1981), *Le Sens Figuré*, Paris, PUF.